

**Département
des Landes**

TUTORIEL

Demande en ligne

Bourse départementale pour les élèves
demi-pensionnaires et l'aide au transport pour les
élèves internes

« **messervices.landes.fr** »

Noter dans votre moteur de recherche « **messervices.landes.fr** », puis cliquer sur « **Mes Services Landes - Département des Landes** ».

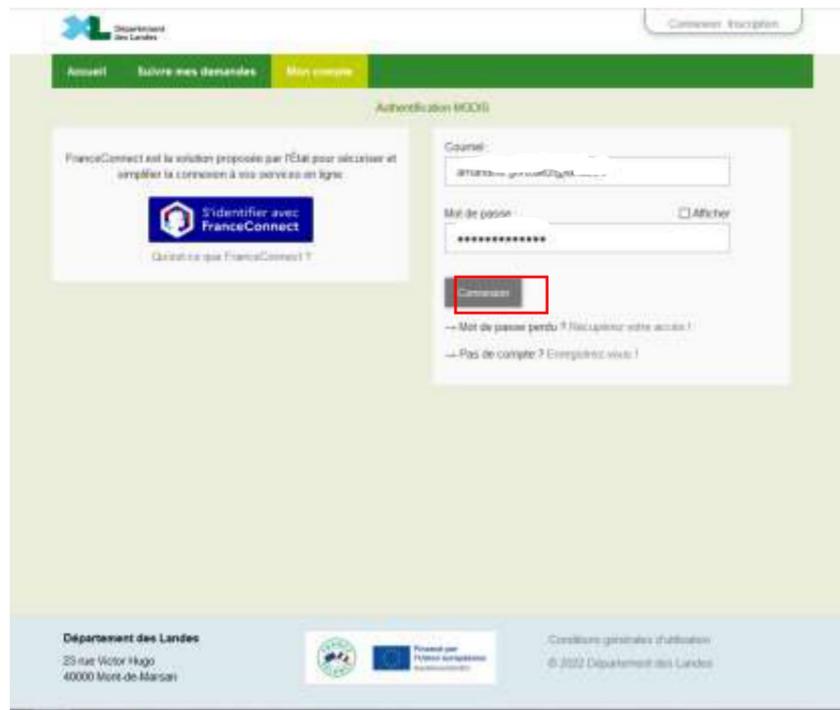
1) Connexion

Uniquement pour les usagers déjà inscrits sur messervices.landes.fr

Pour une 1^{ère} connexion, passez à l'étape 2 page suivante



Cliquez sur [« connexion »](#)



Remplir les champs [correspondant à vos données personnelles](#)

Cliquez à nouveau sur [« connexion »](#)

2)Création d'un compte

Pour les nouveaux comptes, possibilité de vous connecter avec FranceConnect



Sinon, merci de suivre la procédure indiquée ci-après.

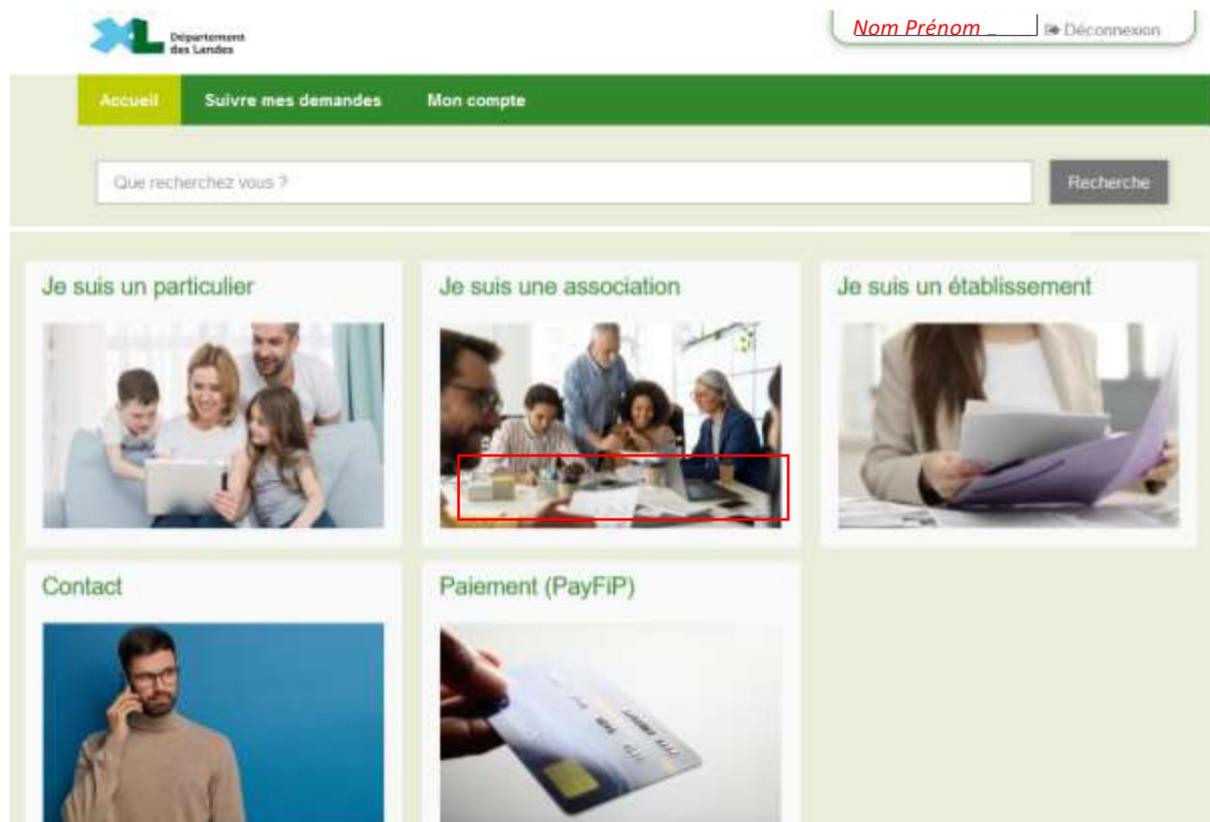


Cliquez sur [« inscription »](#)

Vous recevrez un mail de confirmation via votre adresse mail. Cliquer sur le lien ou copier le dans votre navigateur pour remplir les données ainsi que valider votre inscription.

Cliquer sur [« Je suis un particulier »](#)

3) Créer sa demande de bourse en ligne



Une fois que vous avez cliqué sur [« connexion »](#), Cliquez sur [« Je suis un particulier »](#)

Vous pouvez tout d'abord calculer votre éligibilité à la bourse départementale, cela vous permettra de savoir s'il est nécessaire de déposer une demande de bourse ou non.



Si vous êtes éligible vous pouvez cliquer sur [« je demande une bourse départementale d'enseignement du second degré »](#).

PREAMBULE

Prenez le temps de lire « [le préambule](#) », puis cliquez sur « suivant ».

Education - Bourse départementale : Préambule

Partager votre demande

1. Préambule
2. Critères d'éligibilité
3. Votre tiers
4. Votre dossier
5. Récapitulatif

Préambule

Suivant

Le Département propose des aides destinées à alléger les frais de scolarité. Le dispositif des bourses départementales est réservé aux familles dont les **enfants fréquentent, en qualité de demi-pensionnaire ou interne, des collèges et lycées reconnus par l'Etat.**

Ces aides sont accordées, sous conditions de ressources et selon la composition du ménage.

Une seule demande de bourse peut être présentée pour chaque élève. En cas de fratrie, une demande doit être réalisée pour chaque élève.

Attention : Le dépôt en ligne de votre demande nécessite la copie (scan, téléchargement...) des **pièces justificatives** suivantes :

1. RIB
2. Attestation de paiement délivrée par la CAF (ou attestation MSA) indiquant le détail des enfants à charge
3. Justificatif des ressources : photocopie (recto/verso) de l'avis d'imposition ou de non-imposition du foyer 2023 (calculé sur les revenus 2022)
4. Notification d'accord ou de rejet de la bourse nationale
5. Pour les internes sollicitant une aide au transport, un justificatif du paiement du titre de transport

Informations complémentaires :

- Le traitement des dossiers de bourses départementales s'effectue approximativement pour les établissements hors département/privés le 1er trimestre de l'année scolaire, pour les collèges publics landais le 2ème trimestre de l'année scolaire, pour les lycées landais le 3ème trimestre de l'année scolaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez accéder au [guide des aides](#) :

- pour les bourses départementales d'études du second degré : [\[C\]](#)
- pour les aides au transport des internes du second degré : [\[S\]](#)

Suivant

CRITERES D'ELIGIBILITE



Vous devez obligatoirement **[résider fiscalement dans le département des Landes](#)**

Education - Bourse départementale : Critères d'éligibilité

Partager votre demande

1. Préambule
2. Critères d'éligibilité
3. Votre tiers
4. Votre dossier
5. Récapitulatif

Critères d'éligibilité

Précédent

Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après. Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Est-ce que vous résidez fiscalement dans les Landes ? * Oui Non

Est-ce que l'élève est demi-pensionnaire ou interne dans un établissement du second degré (collège, lycée) ? * Oui Non

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès au dispositif, consultez le [guide des aides](#).

Précédent

Suivant

VOTRE TIERS

Renseignez [vos données personnelles « fiche tiers »](#)

Education - Bourse départementale : Votre tiers

Partager votre demande



Votre tiers

Précédent

Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

● Identification

Nom Prénom

Adresse principale

né(e) le *Date de naissance*

Ty

Numéro de téléphone

Adresse mail

Adresse postale

Précédent

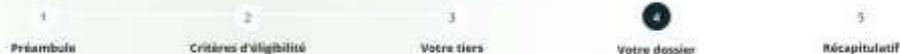
Suivant

INFORMATIONS GENERALES

Remplir [les informations demandées](#) (nom élève, année naissance, établissement scolaire, demi-pension, bourse nationale)

Education - Bourse départementale : Informations générales

Partager votre demande



Informations générales

Précédent

Suivant

Veuillez saisir les informations générales de la demande de subvention

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Année de début de la période scolaire *

2023

Pour la période scolaire 2023/2024, renseignez 2023.

Etablissement de rattachement *

LÈGE DE TEST - MONT DE MARSAN (00000020-00008)

Utilisez la fenêtre de recherche pour retrouver votre établissement. Si celui-ci ne figure pas dans la liste, saisissez "Autre" et sélectionnez "Autre établissement de formation"

● Votre dossier

● Identification de l'élève

Nom de l'élève *

DUPONT

Prénom de l'élève *

Marine

Date de naissance de l'élève *

14/11/2007

Sexe *

Classe scolaire *

Régime de l'élève validé par l'établissement fréquenté *

Les élèves externes sont pas éligibles à la demande de bourse départementale

Nombre de journées de demi-pension *

Montant de la bourse nationale

Si la bourse nationale est supérieure au montant de la pension ou de la demi-pension : la demande de bourse départementale sera rejetée, une allocation de transports pour les internes pourra être allouée sous réserve des conditions d'éligibilité

• Informations complémentaires sur le représentant légal

Est-ce que vous résidez fiscalement dans les Landes depuis plus d'un an ? * Oui Non

Situation du représentant légal *

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Nom et prénom du concubin

Nombre de personnes composant le ménage *

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté

Nombre d'enfants (dont enfants handicapés) *

Nombre d'enfants handicapés *

Revenu fiscal de référence du ménage * €

Êtes-vous parent isolé ? * Oui Non

Si vous vivez en couple, est-ce que les 2 personnes vivant au foyer sont toutes 2 salariés ? * Oui Non

Avez-vous changé de situation (financière ou familiale) depuis la dernière déclaration de revenu ? * Oui Non

En cas de changement de votre situation financière intervenue depuis la date de votre déclaration de revenus, veuillez nous adresser les justificatifs de vos revenus actuels

A quel organisme êtes-vous affilié ? *

Numéro d'allocataire CAF *

Vous pouvez saisir encore 394 caractères.

Observation

Précédent

Enregistrer

Suivant

INFORMATIONS BANCAIRES

Renseignez [vos coordonnées bancaires](#)

La domiciliation bancaire par défaut est en zone SEPA (*couvre les 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint- Marin et le Vatican*).

Si votre domiciliation bancaire est située hors de cette zone SEPA, merci de cliquer sur « Oui ».

Education - Bourse départementale : Domiciliation bancaire

[Partager votre demande](#)

1 Preamble 2 Critères d'éligibilité 3 Votre tiers 4 **Votre dossier** 5 Récapitulatif

Ma domiciliation bancaire

[Précédent](#) [Suivant](#)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Vous pouvez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA Oui Non

Titulaire du compte *

IBAN *

BIC *

- Veillez joindre votre relevé d'identité bancaire.

[Relevé d'identité Bancaire*](#) [Ajouter](#)

[Précédent](#) [Enregistrer](#) [Suivant](#)

PIECES JUSTIFICATIVES

En vue de l'instruction de votre dossier, un certain nombre de documents nous sont nécessaires. Scannez ou photographiez les fichiers demandés de manière lisible au format ([PDF](#), [JPEG](#), [JPG](#), [PNG](#)).

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre tiers 4 **Votre dossier** 5 Récapitulatif

Pièces

Précédent Suivant

Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Documents
Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes:
.pdf .png .jpg .jpeg

Attestation de paiement de la CAF (Justificatif des enfants à charge)*
L'attestation de paiement délivrée par la CAF indiquant le détail des enfants à charge **Ajouter** **Porte documents**

Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022*
Photocopie recto verso du dernier avis d'imposition ou de non-imposition. **Ajouter** **Porte documents**

Notification de l'accord ou du rejet de la bourse nationale **Ajouter**

Précédent Enregistrer Suivant

Education - Bourse départementale : Récapitulatif

Partager votre demande

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre tiers 4 Votre dossier 5 **Récapitulatif**

Récapitulatif

Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Récapitulatif des informations saisies

* Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

En cliquant sur "Transmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du [guide des aides](#).
Votre demande sera alors transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Précédent

Transmettre

CONFIRMATION

Education - Bourse départementale : Confirmation

Confirmation

Votre demande a bien été transmise.

[Récapitulatif de la demande](#)

Vous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnectant sur ce site.

[Terminer](#)

 **Conservez le numéro de dossier** mentionné sur le récapitulatif de votre demande. Il vous sera utile pour la suite de la procédure et d'éventuelles correspondances.

CALENDRIER TRAITEMENT DOSSIERS

Le traitement des dossiers de bourses départementales s'effectue approximativement aux dates suivantes :

- **Établissements hors département et privés : 1^{er} trimestre** de l'année scolaire
- **Collèges publics landais : 2^{ème} trimestre** de l'année scolaire
- **Lycées landais : 3^{ème} trimestre** de l'année scolaire

